

A force de privations et d'épargnes il réussit à payer la somme de 8,600 dollars pour une ferme, — celle que le collège possédait aujourd'hui — put donner, soit pour son séminaire, les propriétés et le couvent commencé, le gros montant, vu les temps, de 11,000 dollars.

Comment l'abbé Lafrance put-il, en si peu de temps, gagner tant d'argent ? Si nous ne connaissons pas les moyens, nous voyons le succès de la fin. Ce résultat si beau est à imiter par ceux qui viendront après lui.

Le fondateur du séminaire Saint-Thomas fut un homme providentiel et béni de Dieu. Sans lui, on peut douter de l'existence à Memramcook du collège Saint-Joseph. Plusieurs tentatives de fondation, entre autres à Grande-Digue avaient été faites, mais sans succès. Quel est l'homme, Mesdames et Messieurs, qui le premier s'obstina à jeter des bases solides et à installer un collège classique dans nos parages. Quel Homme s'est dépouillé de ses biens, a usé sa santé, sa vie à cet effet ? L'abbé Lafrance assurément.

Même après que les premières pierres de la fondation furent posées, il était encore difficile de parfaire l'œuvre d'un si beau commencement. Aussi en rendant au fondateur du séminaire Saint-Thomas, la juste part de mérites qui lui revient, je ne prétends pas diminuer d'un iota la somme de gloire que s'est acquise l'édificateur du collège actuel de Saint-Joseph.

On comprendra facilement que, dans le temps difficile où il vécut, pour amasser la somme dont il put disposer, l'abbé Lafrance dut mener une vie simple et frugale. Il était grossièrement vêtu comme nos habitants, voyageait pauvrement et se contentait à table des mets ordinaires, du plat du fermier. Sa santé des plus robustes le mettait à même de supporter sans inconvénients les privations de sa vie modeste, d'affronter impunément les intempéries des saisons. On dit que jamais en hiver, quelle que fut la rigueur du froid, on le voyait porter des mitaines. Son humeur était gaie. A un cultivateur bien chaudement enveloppé qu'il rencontre un matin d'hiver il dit : « Pourquoi ne portez-vous pas votre nez dans votre poche ? ça vous donnerait moins de misères ». Le mot heureux lui arrivait toujours à propos pour dérouter la curiosité de quelques vieux acadiens. Comme par un froid rigoureux le bon curé mince ment vêtu, partait pour voyage, un curieux du village des M. Ginley lui cria un jour : « Où allez-vous donc, Père Lafrance ? » — « Je vais aux fraises », répliqua l'abbé en continuant son chemin.

Il me semble, Rév. Pères, Mesdames et Messieurs, que si le collège Saint-Joseph existe aujourd'hui c'est parce que l'abbé Lafrance a existé, et a passé par Memramcook. Les fruits que son œuvre a donnés jusqu'à présent sont d'une valeur inestimable. Combien ne doivent-ils pas se multiplier avec les générations à venir !

Merci pour l'occasion que vous m'avez donnée de payer mon tribut de reconnaissance à la mémoire du vénéré l'abbé Lafrance; merci pour l'attention que vous avez prêtée à ma petite harangue improvisée.